

LA DETTE D'ENFANT CHEZ LES FEMMES

Comme nous sommes une espèce animale, et plus particulièrement des mammifères selon la théorie de Darwin, notre nature semble être liée à la reproduction. En effet, si nous ne nous reproduisons pas, l'espèce s'éteint. C'est peut-être cela qui pousse une tante ou un frère à demander à chaque repas de famille « Alors ? Le bébé c'est pour quand ? Vous essayez au moins ? ». Mais la vérité semble plus complexe. Il est évident qu'il existe une injonction sociétale de la reproduction, mais comment se manifeste-t-elle ? Quelles sont ses conséquences ? Ou plus simplement, comment les femmes contractent-elles une dette face à l'injonction sociale de la maternité ?

Tout d'abord, ne pas vouloir d'enfant est mal perçu dans les sociétés occidentales, sur lesquelles se basera cet article, et plus précisément, la société Française. Ainsi, les femmes choisissant d'être nullipares héritent d'une « dette sociale » ; avoir un enfant semble vital pour la société. Il existe donc des injonctions sociales autour de la maternité, et cela peut engendrer des comportements légalement répréhensibles comme la dissuasion à l'avortement. Par ailleurs, si certaines femmes veulent devenir mamans, elles peuvent souffrir d'infertilité. Les traumatismes sont nombreux ; entre deuil d'un enfant lié à une fausse couche et désir d'enfanter, les femmes choisissent parfois le recours à la Procréation Médicalement Assistée (PMA) ou la Gestation Pour Autrui (GPA), cette dernière interdite en France. Ce dernier exemple engendre lui aussi une problématique de dette, alors que la mère devient 'adoptive', face à la mère biologique qui a pu faire don de son corps ou de ses gamètes. Alors, dette et don se mélangent souvent avec maternité.

La dette est un crédit, une somme, un service ou un bien que l'on doit à quelqu'un. Cependant, la dette de vie est une autre forme de dette : une dette morale. Ce sentiment subjectif de redevance est ainsi créé par une attente de la société à devenir parents à un âge donné. Par ailleurs, le don est un des fondements du lien social. On donne un peu de sa personne à autrui, et c'est aussi le cas lorsque que l'on devient parent. Il nous paraît alors évident de donner de son temps, son amour, chercher le bien-être de l'enfant etc. Le don de soi est inhérent à la relation parentale. C'est un des points que rejettent les femmes qui ne désirent pas d'enfant.

Une injonction sociale à la reproduction

Il existe une forte injonction à la maternité en France. En effet, il semblerait que nous contractions une dette morale envers nos ancêtres, une obligation à perpétuer la lignée. Selon une croyance sociétale, la puissance de notre société et de ses évolutions vient de nos ancêtres. Il nous faut alors se montrer digne et leur donner une descendance. Le devoir de gratitude selon Simmel résulte de cette dette morale. La cohésion sociale se crée par la gratitude, une mémoire morale qui nous lie avec le passé. Ainsi, pour créer une famille, il faut s'identifier. Selon Michelle Bydlowski, « une dette de vie inconsciente enchaîne les sujets à leurs parents, à leurs ascendants. La reconnaissance de ce devoir de gratitude, de cette dette d'existence est le pivot de l'aptitude à transmettre la vie. »¹. Être parent devient alors un devoir moral. Cela installe une rhétorique culpabilisatrice envers les femmes ne souhaitant pas d'enfants.

Cette injonction nataliste revient à ériger son mode de vie en modèle universel et l'imposer à quelqu'un qui ne le souhaite pas. Selon les mots du compte Instagram @Bordel.de.mères, la

¹ BYDLOWSKI, Monique. *La dette de vie*. [S. l.] : Presses Universitaires de France, 2008. [Consulté le 13 novembre 2020]. ISBN 978-2-13-057044-8. DOI 10.3917/puf.bydlo.2008.01.

société est « tolérante », « comme si un mode de vie différent de la norme était de nature à remettre en cause cette norme et la menacer ». Selon le Larousse², tolérer signifie « permettre quelque chose bien que ce ne soit pas conforme au règlement, à la loi ». Il existe donc une norme qui fait état d'une loi sociale déterminant les règles autour de la maternité.

En effet, il existe de nombreuses normes pour la grossesse parfaite. Ne pas être trop jeune, pour ne pas « gâcher sa vie », mais pas trop vieux non plus³, comme on a pu le constater avec les commentaires sur la grossesse jugée tardive de Diane Kruger à 42 ans en 2018. Il faut aussi avoir un emploi stable, mais ne pas privilégier sa carrière à sa vie de famille. Par ailleurs, il faut avoir plusieurs enfants, car l'enfant unique est vu comme 'solitaire'... Ces nombreux clichés et idées préconçues continuent d'exister malgré l'évolution des mentalités. Alors, la société refuse catégoriquement la non-maternité. En effet, de nombreuses idées reçues circulent aussi autour de du refus de parentalité, et surtout de maternité.

Fiona Schmidt est une journaliste et militante féministe, notamment par son blog *TGIFiona* et son compte Instagram *@Bordel.de.mères*. Elle est auteure de *Lâchez-nous l'utérus ! En finir avec la charge maternelle*, publié en janvier 2020⁴. Dans son livre, elle dénonce une « charge maternelle », qu'elle définit comme « la somme des préjugés et des pressions au sujet de la maternité, et de la non-maternité ». En effet, les attentes sont nombreuses et les comportements souvent déplacés.

Cela commence par une 'infantilisation' de la femme qui choisit de ne pas avoir d'enfants : « Tu verras, tu changeras d'avis, tu es encore jeune », en niant le discours sous couvert de bienveillance. Ces phrases véhiculent des idées reçues et sont le quotidien de la plupart des femmes en âge de procréer. La femme est ainsi liée à son rôle de mère. « La maternité est une validation de la féminité » confie F. Schmidt. La maternité devient une part intégrante de l'identité féminine, et le seul but de la vie d'une femme. Alors, les femmes qui ne veulent pas d'enfant sont considérées comme « des erreurs de la nature, des veuves d'elles-mêmes », en citant les mots de Macha Méril dans son roman *Vania, Vassia et la fille de Vassia*, publié en 2020⁵.

Or, il n'existe aucune obligation d'être mère : aucune loi ou dispositif régalien ; ni aucun devoir de reproduction à l'égard de l'espèce humaine. Ainsi, la dette de vie n'est pas à payer, elle n'existe pas. Alors, la 'dette d'enfant' envers la société est constamment rappelée aux personnes ayant fait le choix de ne pas avoir d'enfant : « on ne vous demande pas vraiment pourquoi vous ne voulez pas d'enfant, c'est plutôt un rappel à l'ordre ».

Les nombres d'adeptes du NO KIDS en anglais ou « SEn-Vol » (sans enfants volontaires) en français est en hausse et ce n'est pas un simple effet de mode. L'« infécondité volontaire »: est un phénomène social minoritaire mais présent : 5,4% des individu.e.s et 3,4% des couples

² LAROUSSE, Éditions. *Définitions : tolérer - Dictionnaire de français Larousse* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], [s. d.]. [Consulté le 8 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/tol%C3%A9rer/78316>.

³ MEUR-PONIRIS, Elizabeth. Maternité et féminismes - De l'aliénation à la possible réconciliation. Dans : *Barricade asbl* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 4 novembre 2019. [Consulté le 7 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/maternite-feminismes-alienation-possible-reconciliation>.

⁴ SCHMIDT, Fiona. *Lâchez-nous l'utérus: En finir avec la charge maternelle*. [S. l.] : Hachette Pratique, 15 janvier 2020. ISBN 978-2-01-708534-8.

⁵ MÉRIL, Macha. *Vania, Vassia et la fille de Vassia • Liana Levi*. [S. l.] : Liana Levi, 5 mars 2020. [Consulté le 8 janvier 2021]. ISBN 979-10-349-0236-1. Disponible à l'adresse : <https://www.lianalevi.fr/catalogue/vania-vassia-et-la-fille-de-vassia/>.

hétérosexuels.⁶ À quoi bon naître dans ce monde ? Il semblerait que les générations d'aujourd'hui soient plus confrontées qu'avant aux questions d'avenir, entre réchauffement climatique et hausse du chômage. Cela laisse peu de place pour réfléchir à un avenir serein. Alors que la planète souffre d'une démographie mondiale trop élevée, ne pas se reproduire serait donc une alternative 'écologique' ! Ainsi, le discours écologique permet de se définir comme altruiste et non plus d'égoïste aux yeux de la société et donc d'assumer son non-désir.

Face à cette injonction parentale, choisir de ne pas avoir d'enfants se transforme en une sorte de militantisme. Par exemple, le chanteur Ben Mazué écrit dans « Parents », tiré de son album Paradis : « 'et vous deux c'est pour quand ?' (...) on peut choisir sereinement de ne pas avoir d'enfants ». Ce thème est rare dans la chanson, pourtant une autre artiste a aussi fait le choix d'en parler. Chimène Badi interprète « Juste une femme » : « Leur question me lasse laissez-moi tranquille. Pourquoi c'est si grave si je ne veux pas en faire ? Je suis juste une femme je ne suis pas une mère ». Elle dénonce aussi les comportements autour de ce choix « Je n'aurai pas de regrets je ne me sens pas coupable (...) Et puis toutes ces remarques ces regards ces avis ! Laissez-moi être libre de ne pas donner la vie ! ». Selon les mots du compte Instagram *Bordel de Mères*, il est important de « normaliser un mode de vie de couple toujours considéré comme suspect. »

Pour les SEN-Vol, c'est le désir de liberté qui prime face à la dette sociale de produire un enfant. En effet, selon le schéma social, la mère 'parfaite' doit se négliger quitte à s'oublier au profit de ses enfants. Cette vie de sacrifices s'oppose à un désir d'autonomie, une évolution de carrière professionnelle ou un projet de développement personnel. Les non-parents sont alors jugés immatures et égoïstes. Ainsi, Elizabeth Meur-Poniris distingue « d'un côté les mères esclaves, de l'autre les égoïstes nullipares. »³

L'image préconçue de la mère parfaite

Après tout, qu'est-ce qu'une « bonne mère » ? Nombreux pensent en avoir la définition. Le 'cahier des charges' est rempli de critères précis, et difficiles à cocher. Les prérequis sont souvent insécurisants et culpabilisants : être active en dehors du foyer, mais être disponible pour ses enfants, les aimer d'un amour inconditionnel ; idée véhiculée par le mythe de l'instinct maternel... La 'bonne' mère est maternante, douce et à l'écoute... La liste est longue. Ainsi, les mères ont souvent l'impression de mal faire, ce qui provoque de l'anxiété et du stress face à cette image parfaite, impossible à atteindre. Ceci est imagé dans le film *Bad Moms* (Jon Lucas, 2016) où les trois mères, fatiguées des conditions pour être mères parfaites, décident de relâcher la pression et de devenir de « mauvaises mères ». Selon les SEN-Vol, être parent devient une « servitude volontaire » car elle engage le parent à vie. Il est vrai que le 'métier' de parent est lourd de responsabilités éducatives et morales, et en le devenant, le quotidien change. Ainsi, les tâches ménagères, multipliées avec l'arrivée du bébé incombent le plus souvent à la femme, et sa vie professionnelle en pâtit.

Les femmes et la charge mentale

⁶ DEBEST, Charlotte et KNIBIEHLER, Yvonne. Chapitre 5. Le refus de maternité : entre émancipation des assignations patriarcales et idéalisation du rôle de mère. Dans : *La maternité à l'épreuve du genre* [en ligne]. [S. l.] : Presses de l'EHESP, 2012. [Consulté le 20 novembre 2020]. ISBN 978-2-8109-0089-3. DOI 10.3917/ehesp.knibi.2012.01.

Avoir un enfant est plein de conséquences, en particulier pour les mères. Travail et maternité ne semblent pas se corrélés⁷. En effet, l'activité professionnelle des mères est durement impactée. Tout d'abord, le travail domestique est multiplié avec un enfant. Théorisé par les féministes dans les années 1970, la « double journée des femmes » décrit la charge mentale que subissent les femmes au quotidien. Selon la bédéiste Emma sur son blog⁸, « la charge mentale c'est le fait de toujours devoir y penser ». Organiser les tâches ménagères, la garde des enfants, les rendez-vous médicaux, tant de choses qui au quotidien deviennent un travail à plein temps. Alors que les femmes sont désormais nombreuses à accéder au marché du travail, la gestion du foyer reste avant tout leur responsabilité. La répartition des tâches ménagères et parentales est toujours inégalitaire en défaveur des femmes/mères⁶. En effet, 80 % du travail ménager et domestique est réalisé par les femmes, et l'inégalité en défaveur des femmes semble s'accroître avec l'arrivée des enfants⁹. Ainsi la « conciliation » au sein du couple après un enfant n'est pas harmonique mais plutôt une « aliénation »³ de la femme aux tâches ménagères et maternelles. Les femmes qui gardent leur travail ont alors un « double journée », enchaînant tâches ménagères après le travail. Par conséquent, certaines refusent cette « double exploitation ».

Par ailleurs, les conséquences sur la vie professionnelle des mères sont nombreuses. La naissance oblige la femme à un aménagement du temps de travail : beaucoup font le choix de se retirer du marché de l'emploi, ou de travailler à temps partiel¹⁰. Ainsi, 54% des femmes quittent leur emploi à la naissance de leur premier enfant. En revanche, les pères ne voient pas de changement sur leur activité professionnelle. Seul 6% déclarent que la naissance a modifié leur activité salariale¹¹.

50 ans après la pilule et l'IVG, la maternité et encore une norme de la féminité. Ainsi, la maternité doit devenir une option de la féminité, et non une étape obligatoire pour être une femme.



Le syndrome post-abortif ou la dette par l'éthique

La loi IVG a été votée en France le 17 janvier 1975, et appelée Loi Veil, du nom de la ministre de la santé de l'époque. L'interruption volontaire de grossesse est alors dépenalisée, et soutenue par une prise en charge totale des frais de soins et d'hospitalisation si besoin.

Alors qu'en France la proposition de loi visant à renforcer le droit et l'accès à l'Interruption Volontaire de Grossesse (l'allongement du délai de 12 semaines de grossesse à

⁷ DEBEST, Charlotte. Repenser l'égalité femmes-hommes au prisme du refus de maternité. *Revue des politiques sociales et familiales* [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2014, Vol. 116, n° 1, p. 27-37. DOI 10.3406/caf.2014.2982.

⁸ EMMA. Fallait demander. Dans : *Emma* [en ligne]. 9 mai 2017. [Consulté le 8 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>.

⁹ RÉGNIER-LOILIER, Arnaud. L'arrivée d'un enfant modifie-t-elle la répartition des tâches domestiques au sein du couple ? *Population et Sociétés* [en ligne]. Novembre 2009, n° 461. [Consulté le 7 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/l-arrivee-d-un-enfant-modifie-t-elle-la-repartition-des-taches-domestiques-au-sein-du-couple/>.

¹⁰ PAILHÉ, A. et SOLAZ, A. Vie professionnelle et naissance : la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes. *Population et Sociétés*. 2006, n° 426.

¹¹ PAILHÉ, Ariane et SOLAZ, Anne. Concilier, organiser, renoncer : quel genre d'arrangements ? *Travail, genre et sociétés*. La Découverte, Octobre 2010, Vol. n° 24, n° 2, p. 29-46.

14 semaines, entre autres) a été adoptée en octobre dernier, l'Argentine fêtait le 30 décembre la légalisation de l'avortement jusqu'à la 14ème semaine de grossesse.

Si l'on note le retard relatif des Argentins en mesure d'avortement par rapport aux Français, nous ne manquons pas non plus de remarquer que dans l'hémisphère Nord comme au Sud, le débat autour de l'IVG fait toujours rage et divise les populations. Pour comprendre les souffrances qui accompagnent les mères qui avortent ou qui ont avorté, il convient de reconnaître la dette par éthique comme une des sources de cette souffrance.

Les attentes de la société font pression sur la femme

Le modèle classique et répandu de la famille composée du père, de la mère et de leur.s enfant.s s'inscrit communément comme rouage naturel dans l'engrenage de la vie. Fonder une famille, le but d'une vie et source de bonheur. Comme détaillé plus haut, l'injonction sociale de la maternité plane sur les femmes, parfois sans qu'elles en aient conscience. En effet, cette "tradition" de la perpétuation de l'espèce humaine, fonder une famille, est profondément ancrée dans nos sociétés.

Perceptions de la fertilité

D'après les études menées par des chercheurs sur le don d'ovocytes, les femmes perçoivent leur capacité à procréer comme primordial pour leur épanouissement féminin. Dans notre dossier, elles traitent leur ovule comme un pouvoir qui leur est très précieux. Elles détiennent ce pouvoir de perpétuer l'espèce humaine depuis des milliers d'années. Mais elles peuvent choisir de l'utiliser ou non.

Les raisons et causes peuvent être multiples : parfois des complications médicales surgissent ; d'autres fois c'est le partenaire ou la famille de la patiente qui ne tolère pas la grossesse d'une patiente et qui fait pression sur elle. Dans d'autres cas encore, elle ne se sent pas prête. Volontairement ou non, elle peut se résoudre à avorter.

Il existe plusieurs façons d'avorter : par voie orale médicamenteuse ou par voie chirurgicale dont la méthode la plus commune est l'aspiration. Les méthodes sont officiellement indolores même si certaines ont ressenti de fortes douleurs durant ces procédures. À notre époque moderne, la science et les technologies médicales aident beaucoup à soulager la douleur. Dans la majorité des cas, le *soma* ou corps de la patiente est peu affecté et elle peut reprendre sa vie comme si rien ne s'était passé, ou presque.

Conséquences psychologiques de l'avortement

Si les effets secondaires physiques tels que l'infertilité ou le risque de mortalité ne sont pas aussi fréquents les pro-vie l'assurent, les conséquences sur le *psyche* se font ressentir. En effet, un sentiment de dette, d'être redevable, se développe souvent envers l'enfant dont elles ont ôté la vie. Pour compenser la dette et le sentiment de vide, certaines surprotègent et pouponnent les enfants nés post-avortement.

L'avortement, diabolisée par les anti-IVG, fait naître en elles un sentiment de culpabilité. Victime elles-mêmes, elles seraient aussi meurtrières. Elles ont ôté la vie. Or, les religions sont toutes d'accord sur une chose : "Tu ne tueras point". N'est-ce pas une grande offense que de mettre un terme à une vie ? Elles ont refusé le pouvoir de fonder une famille, de perpétuer

l'espèce humaine. Inconscientes ou non de ces injonctions sociales qui les font souffrir, voici les maux qui les torturent.

Dans une étude menée en 2003 et parrainée par l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario, il a été constaté que les femmes qui avaient subi un avortement provoqué présentaient un taux d'admission à l'hôpital pour des raisons psychiatriques dans les trois mois suivants cinq fois plus élevé que les femmes qui n'avaient pas subi un avortement provoqué.

Ainsi, refuser l'accès à l'avortement est une énième « remise en cause de la liberté de la femme et de ses droits élémentaires », s'indigne Maité Albagly, secrétaire générale du mouvement français pour le planning familial. Si de nombreuses femmes gardent des séquelles psychologiques de leur avortement, « c'est parce que la société les culpabilise ». Selon elle : « Il y a autant de femmes qui vivent mal leur grossesse que leur IVG ».

**

À la naissance de l'enfant naît aussi la dette. Dette d'être mis au monde qui engage tout autant parent et enfant puisque ce dernier n'a pas demandé à être. Cet endettement mutuel enchaîne les générations dans un engagement et une loyauté réciproque, et trouve son accomplissement lorsque l'enfant devient lui-même parent – et honore sa dette en créant une autre. ¹²

Mais qu'arrive-t-il à la dette dans la période précédant la naissance ? Assez souvent, il y a des complications pendant la période entre le désir d'avoir des enfants et l'accouchement.

Avant la grossesse

Si certains choisissent de ne pas être parents, d'autres en rêvent mais ne peuvent pas. Le désir d'avoir des enfants est une question existentielle pour l'être humain, même s'il peut en même temps être considéré comme quelque chose de naturel et ne nécessite pas en soi de justification. Il est accompagné de nombreux souhaits et visions pour l'avenir : bonheur familial, bonheur maternel et paternel, donner la vie ou poursuivre sa propre vie dans un enfant. Bien qu'il existe de nombreuses motivations pour engendrer un enfant, il existe toujours la motivation altruiste qui vient de la dette de vie.

Rester involontairement sans enfant est une restriction non désirée de la planification de la vie, qui peut déclencher une crise de la vie pour certains couples. En France, environ un couple sur huit consulte en raison de difficultés à concevoir un enfant¹³. Ces difficultés ont des origines multiples : les causes peuvent être médicales, génétiques ou environnementales. Surtout, il faut distinguer les causes physiologiques et psychologiques.

¹² HAXHE, Stéphanie, GEORGES, Marie-Christine de Saint, MICHARD, Pierre, et al. Don et dette de vie à l'adolescence. *Adolescence*. Éditions GREUPP, Novembre 2016, Vol. T. 34 n°3, n° 3, p. 597.

¹³ VAIMAN, Daniel, MULTIGNER, Luc et BINART, Nadine. Infertilité. Dans : *Inserm - La science pour la santé* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 8 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/infertilite>.

L'infertilité physiologique

Les gens ont toujours et partout essayé d'influencer leur fertilité et de la traiter¹⁴. Même dans l'antiquité, les professionnels de la santé étaient préoccupés par le phénomène de l'absence d'enfant et en recherchaient presque exclusivement les raisons chez les femmes. En psychanalyse aussi, les propositions de traitement se concentrent principalement sur le traitement des femmes. Aujourd'hui, il existe de nombreuses façons de découvrir les causes exactes de l'infertilité et de les traiter ou de fournir un soutien médical à la reproduction. Il semble être hors de question de simplement l'accepter. Peut-être parce qu'elle empêche de s'acquitter de la dette vie ?

Il y a eu de nombreux débats moraux sur l'infertilité et son traitement, aujourd'hui avec une attention particulière aux embryons impliqués. Une discussion secondaire porte sur la question de savoir si le traitement doit être financé par l'Assurance Maladie - et si oui, à quelle fréquence ? Si le gouvernement le finance, la dette de vie sociale peut être une raison. La dette de vie est souvent évoquée, également dans la littérature et la musique. Par exemple dans la chanson de Pomme, *Grandiose* : « Depuis que je n'ai pas le droit, je veux un enfant dans le ventre »¹⁵

Le transgénérationnel : l'infertilité psychique

Certaines infertilités peuvent être psychologiques. En effet, les problèmes de fertilité chez la femme peuvent être dus à un stress psycho-émotionnel (peur de l'accouchement, devoir de mère...) ou par l'origine d'une « mémoire transgénérationnelle »¹⁶. Ainsi, le transgénérationnel est l'ensemble des mémoires d'une personne, léguées par son arbre généalogique. Les mémoires transgénérationnelles sont souvent traumatiques ; deuils impossibles (enfants décédés, morts violentes, suicides), enfants cachés, viol, inceste, souffrances collectives (déportation)... Ce sont des souffrances qui se transmettent par les gènes. La notion de secret est très présente dans la mémoire transgénérationnelle. Par exemple, les secrets de famille peuvent créer un mal-être chez un individu, sans même avoir connaissance du secret. Les personnes sont « hantées » et rejettent ce passé traumatique qui se traduit par un « fantôme », les conséquences. Si le tort n'est pas réparé, les descendants souffrent d'un « sentiment du vécu »¹⁷. Alors, comment diagnostiquer des mémoires transgénérationnelles ? Des manifestations comme des symptômes apparaissant sans explication, des peurs obsessionnelles, des tics ou tocs... Les enfants sont aussi sujets à ce phénomène et leurs dessins traduisent souvent leur mal-être.

Enfin, la mémoire transgénérationnelle peut se traduire par une infertilité sans raison médicale. On entend parfois « c'est dans votre tête ». Cette infertilité peut être liée à une mémoire transgénérationnelle traumatique comme le décès d'un enfant dans la famille, une fausse couche... Il s'agit alors de faire un cheminement personnel pour comprendre cette sensation de non-sens et de vide. Ainsi, on récolte les drames de nos ancêtres. En effet, les

¹⁴ DE LASZLO, H. et HENSHAW, P. S. Plant materials used by primitive peoples to affect fertility. *Science* (New York, N.Y.) [en ligne]. Mai 1954, Vol. 119, n° 3097, p. 626-631. DOI 10.1126/science.119.3097.626.

¹⁵ POMME. *Grandiose* [en ligne]. Universal music division Polydor, 2019. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=jIqA5sg5gZM&ab_channel=PommeOfficialVEVO.

¹⁶ MAUGER-BERTHON, Glawdys. *Somatopathie et transgénérationnel* [en ligne]. 24 novembre 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.facebook.com/Glawdys-Mauger-Berthon-Somatopathie-1837815236278472/videos/129889415339920>.

¹⁷ EPELBOIN, Sylvie. Impossibilité de concevoir. *Etudes sur la mort*. L'Esprit du temps, 2001, Vol. no 119, n° 1, p. 101-109.

femmes sont inscrites dans un « profil hormonal » des autres femmes de leur lignée. Dans les consultations d'infertilité, les événements de la vie génésique de la mère ou la grand-mère sont souvent évoqués. De plus, devenir parent peut transmettre cette mémoire traumatique sur plusieurs générations. Cette mémoire peut se transmettre par des douleurs psychosomatiques (du grec *psyché*, l'esprit et *soma*, le corps ou des douleurs psychologiques qui entraînent des conséquences sur le corps) ou encore des schémas répétitifs, comme une malchance, une fin malheureuse pour chaque relation de couple...

Les femmes qui consultent pour infertilité ont souvent vécu une ou plusieurs fausses couches. On déclare une personne stérile si il ou elle ne parvient pas à féconder un embryon en plus d'un an d'essais.

La fausse couche

Dès la fécondation, la future mère joue un rôle exceptionnel car elle seule nourrit la vie future et garantit sa survie. Pendant cette période, elle assume pratiquement l'entière responsabilité et porte donc aussi le fardeau de la dette de vie sur ses épaules. Dette qu'elle ressent particulièrement après une fausse couche.

La fausse couche ou l'arrêt précoce d'une grossesse, est « un événement très fréquent qui concerne 12 à 24% des grossesses, soit environ 200 000 chaque année en France. L'avortement spontané est la complication la plus courante de la grossesse et une femme sur quatre y est confrontée ».¹⁸ Les causes d'une fausse couche peuvent être des modifications chromosomiques, génétiques mais aussi des malformations d'organes et de parties génitales ou des infections.

En cas de fausse couche, le corps se régule lui-même, c'est donc une réaction normale du corps humain. Le manque de discours public sur ce sujet conduit de nombreuses femmes à s'interroger sur le sens et à chercher une explication. Elles pensent parfois à tort qu'il s'agit de leur faute, et mettent en cause certains de leurs comportements.

Un sentiment de culpabilité

Les réactions des femmes à la fausse couche sont très diverses. Elles peuvent ressentir du chagrin, de la déception et de la colère, ainsi que de la culpabilité et de la honte qui les amènent à s'isoler. Certaines femmes disent avoir le sentiment de ne pas être "correctes", d'être "défectueuses", d'avoir échoué ou d'être socialement indésirables. Surtout, la culpabilité ressentie par les femmes après une fausse couche montre clairement qu'elles sont confrontées à la dette de vie. Déjà Sigmund Freud a reconnu le lien étroit entre la culpabilité et la dette.

Cette réaction est soutenue par le tabou social et le manque d'information de la femme sur les faits concernant la fausse couche. En effet, le deuil d'une fausse couche est socialement dévalorisé : on utilise les termes "embryon" et "fœtus" plutôt que "enfant" car ils n'ont pas de statut. De plus, il est socialement tabou parce que l'environnement minimise l'importance d'une fausse couche pour les parents ("c'était encore si petit"). La courte existence de l'enfant est moins tangible.

La femme peut avoir peur d'une fausse couche à répétition et surtout d'une éventuelle absence d'enfants. Si un couple n'a pas d'enfant du tout, la perte d'une grossesse peut être encore

¹⁸ SÉJOURNÉ, Natalène, CALLAHAN, Stacey et CHABROL, Henri. La fausse couche : une expérience difficile et singulière. *Devenir - Médecine et Hygiène*. Editions Médecine et Hygiène, Septembre 2009, Vol. 21, n° 3, p. 143-157.

plus grave. Dans le même temps, à chaque grossesse qui se termine par un échec, quand un couple perd un enfant, la famille perd un autre membre de la famille. Même si une grossesse connaît une fin précoce et malheureuse, cette perte a une signification douloureuse pour le couple.

La femme doit faire face à des attentes contradictoires puisque en même temps un fœtus mort, c'est-à-dire un enfant décédé dans l'utérus après 20 semaines de grossesse ou dont le poids est supérieur à 500 grammes, sera enregistré comme « naissance d'un fœtus mort » et traité comme toute personne décédée. Cela signifie également qu'il doit être enterré. Pour les décès néonatal (né vivant) s'applique l'obligation de dénomination.

**

Définition de la Procréation Médicalement Assistée (PMA) et de la Gestation Pour Autrui (GPA)

Afin de venir en aide aux personnes désirant avoir un enfant, le monde scientifique met à leur disposition des techniques telles que la Procréation Médicalement Assistée PMA, ou la Gestation Pour Autrui GPA.

La PMA englobe des techniques telles que l'insémination artificielle ou la fécondation in vitro. L'insémination artificielle consiste à administrer le sperme du conjoint ou d'un donneur dans l'utérus de la femme, en période d'ovulation avec pour objectif la fécondation naturelle de l'ovule par les spermatozoïdes. En revanche, la fécondation in vitro consiste à réaliser, en laboratoire, la fécondation d'un ovule et de spermatozoïdes et de fixer l'embryon formé dans l'utérus de la génitrice. Les gamètes c'est-à-dire les spermatozoïdes et les ovules peuvent provenir des parents eux-mêmes ou des donneurs.

Par ailleurs, lorsque la mère ne peut pas assurer la gestation en raison d'une malformation de l'utérus, l'embryon peut être implanté dans l'utérus d'une autre femme, appelée alors mère porteuse ou gestatrice. Cette pratique de la GPA (Gestation Pour Autrui) est illégale dans beaucoup de pays en Europe, car elle soulève des questions de morales et de société. Par exemple en France, la loi de bioéthique de 1994 dont la dernière révision date de 2020, régit l'accès à cette technique et est l'une des plus restrictives en Europe. La PMA a été d'abord ouverte aux couples hétérosexuels en âge reproductif soit 43 ans au maximum pour une femme et ayant une infertilité avérée ; donc personne diagnostiquée infertile par un médecin ou ayant eu des rapports sexuels non protégés pendant une longue année et qui n'ont donné pas lieu à une grossesse.

Par ailleurs, il faut compter plusieurs années d'attente pour bénéficier d'un don de gamètes. Les donneurs et donneuses doivent être anonymes, ce qui exclut toute idée de famille ou proches. Alors pour effectuer la PMA, de nombreuses personnes quittent leur pays d'origine pour y avoir recours.

Puis en août 2020, le comité consultatif national d'éthique en France et l'Assemblée Nationale se sont prononcés en faveur de l'ouverture de la PMA aux femmes célibataires et aux couples de femmes.

Le caractère inéluctable de la dette face à ces techniques

Dans le cadre de la pratique de la PMA et de la GPA, on ne peut pas se passer de la dette morale. Le « don » d'ovocytes que représente la PMA (Procréation Médicalement Assistée) ou le recours à une mère porteuse, la GPA (gestation pour autrui) peut aussi créer une dette. La place de la génitrice reste omniprésente, et la mère est reléguée à une place de 'mère adoptive'¹⁹. Ainsi, les femmes qui effectuent ces techniques ne se sentent pas totalement des "mères" puisque la féminité est liée à la maternité dans nos sociétés ; pire encore, elles remettent en cause leurs caractères même de "femmes".

Les femmes ayant recours à la PMA se sentent réduites dans leur rôle de mère car elles n'ont pas pu porter leur enfant, comme le veut la 'nature'. Il est évident qu'elles restent des femmes et des mères à part entière. Ainsi, si une femme souffre d'une anomalie qui l'empêche d'avoir un enfant d'une manière naturelle, elle se heurte en général à l'idée d'une dette maternelle à l'égard de la personne qui l'a aidé à accomplir son souhait. La mère biologique continue de hanter l'éducation telle un 'spectre'.

Enfin, de nombreux préjugés et préconceptions subsistent autour de la maternité. Le choix d'être nullipare reste un mystère pour certains, car dissonant avec la norme. Les femmes se retrouvent endettées par un devoir de gratitude envers leurs ancêtres. Par ailleurs, une rhétorique sociale culpabilisante demeure et dénonce les pratiques comme l'avortement. Mais si certaines femmes refusent la maternité, d'autres au contraire en rêvent. La stérilité et les fausses couches sont un parcours douloureux pour chaque femme souhaitant être mère. Elles développent une dette car elles ne peuvent pas avoir d'enfant sans assistance. Certaines ont recours à un don de gamètes ou une mère porteuse, ce qui crée un sentiment de dette à l'égard des géniteurs. Ainsi, don, dette et maternité sont intriqués.

Laura RICARD, Michelle KRÖNER, Ertuğ Yiğit GEZICI, Ligué BALDÉ

Université de Lyon II

¹⁹ JADOUL, Manon, GUSTIN, Marie-Laure, COLMAN, Sarah, et al. Au cœur du don, la dette ? Étude exploratoire autour de la motivation des mères porteuses. *Dialogue*. ERES, Octobre 2016, Vol. n° 213, n° 3, p. 105-114.

Bibliographie

ADRIAN. Que sont la PMA et la GPA ? Dans : La culture générale [en ligne]. 3 octobre 2019. [Consulté le 7 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.laculturegenerale.com/quest-ce-que-pma-gpa-definition/>

BADI, Chimène. *Juste une femme*. Universal Music Division Capitol Music France, 2019. Chimène

BEN MAZUÉ. *Parents*. Columbia, 2020. Paradis

BYDLOWSKI, Monique. *La dette de vie*. [S. l.] : Presses Universitaires de France, 2008. [Consulté le 13 novembre 2020]. ISBN 978-2-13-057044-8. DOI 10.3917/puf.bydlo.2008.01

CONQUY, Marie. PMA, GPA : quelles différences ? - Ça m'intéresse. Dans : Ça m'intéresse - La curiosité en continu [en ligne]. 19 janvier 2018. [Consulté le 7 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.caminteresse.fr/sante/pma-gpa-definition-differences-1160376/>

DE LASZLO, H. et HENSHAW, P. S. Plant materials used by primitive peoples to affect fertility. *Science (New York, N.Y.)* [en ligne]. Mai 1954, Vol. 119, n° 3097, p. 626-631. DOI 10.1126/science.119.3097.626

DE MALLEVOÛE, Delphine. Les traumatismes à retardement de l'avortement. Dans : LEFIGARO [en ligne]. 4 mars 2008. [Consulté le 8 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.lefigaro.fr/actualites/2008/03/04/01001-20080304ARTFIG00011-les-traumatismes-a-retardement-de-l-avortement.php>

DEBEST, Charlotte. Repenser l'égalité femmes-hommes au prisme du refus de maternité. *Revue des politiques sociales et familiales* [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2014, Vol. 116, n° 1, p. 27-37. DOI 10.3406/caf.2014.2982

DEBEST, Charlotte et KNIBIEHLER, Yvonne. Chapitre 5. Le refus de maternité : entre émancipation des assignations patriarcales et idéalisation du rôle de mère. Dans : *La maternité à l'épreuve du genre* [en ligne]. [S. l.] : Presses de l'EHESP, 2012. [Consulté le 20 novembre 2020]. ISBN 978-2-8109-0089-3. DOI 10.3917/ehesp.knibi.2012.01

EMMA. Fallait demander. Dans : *Emma* [en ligne]. 9 mai 2017. [Consulté le 8 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>

EPELBOIN, Sylvie. Impossibilité de concevoir. *Etudes sur la mort*. L'Esprit du temps, 2001, Vol. no 119, n° 1, p. 101-109

HAXHE, Stéphanie, GEORGES, Marie-Christine de Saint, MICHARD, Pierre et HEIREMAN, Magda. Don et dette de vie à l'adolescence. *Adolescence*. Éditions GREUPP, Novembre 2016, Vol. T. 34 n°3, n° 3, p. 597

JADOUL, Manon, GUSTIN, Marie-Laure, COLMAN, Sarah, AUTIN, Candice et DURET, Isabelle. Au cœur du don, la dette ? Étude exploratoire autour de la motivation des mères porteuses. *Dialogue*. ERES, Octobre 2016, Vol. n° 213, n° 3, p. 105-114

LAROUSSE, Éditions. *Définitions : tolérer - Dictionnaire de français Larousse* [en ligne]. [Consulté le 8 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/tol%C3%A9rer/78316>

LE MONDE, *L'Argentine légalise l'avortement après le feu vert du Sénat, à majorité conservatrice*. Le Monde.fr [en ligne]. 30 décembre 2020. [Consulté le 8 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/international/article/2020/12/30/l-argentine-legalise-l-avortement-apres-le-feu-vert-du-senat-a-majorite-conservatrice_6064802_3210.html

Le « Manifeste des 343 salopes » paru dans le Nouvel Obs en 1971. L'Obs [en ligne]. 27 novembre 2007. [Consulté le 8 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.nouvelobs.com/societe/20071127.OBS7018/le-manifeste-des-343-salopes-paru-dans-le-nouvel-obs-en-1971.html>

Loi droit avortement allongement délai IVG | Vie publique.fr. Dans : Vie publique.fr [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 8 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.vie-publique.fr/loi/276586-loi-droit-avortement-allongement-delai-ivg>

MAUGER-BERTHON, Glawdys. *Somatopathie et transgénérationnel* [en ligne]. 24 novembre 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.facebook.com/Glawdys-Mauger-Berthon-Somatopathe-1837815236278472/videos/129889415339920>

MÉRIL, Macha. *Vania, Vassia et la fille de Vassia • Liana Levi*. [S. 1.] : Liana Levi, 5 mars 2020. [Consulté le 8 janvier 2021]. ISBN 979-10-349-0236-1. Disponible à l'adresse : <https://www.lianalevi.fr/catalogue/vania-vassia-et-la-fille-de-vassia/>

MEUR-PONIRIS, Elizabeth. *Maternité et féminismes - De l'aliénation à la possible réconciliation*. Dans : *Barricade asbl* [en ligne]. [S. 1.] : [s. n.], 4 novembre 2019. [Consulté le 7 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/maternite-feminismes-alienation-possible-reconciliation>

PAILHÉ, A. et SOLAZ, A. *Vie professionnelle et naissance : la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes*. *Population et Sociétés*. 2006, n° 426

PAILHÉ, Ariane et SOLAZ, Anne. *Concilier, organiser, renoncer : quel genre d'arrangements ? Travail, genre et sociétés*. La Découverte, Octobre 2010, Vol. n° 24, n° 2, p. 29-46

POMME. *Grandiose* [en ligne]. Universal music division Polydor, 2019. Les failles. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=jIqA5sg5gZM&ab_channel=PommeOfficialVEVO

RÉGNIER-LOILIER, Arnaud. *L'arrivée d'un enfant modifie-t-elle la répartition des tâches domestiques au sein du couple ?* *Population et Sociétés* [en ligne]. Novembre 2009, n° 461. [Consulté le 7 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/l-arrivee-d-un-enfant-modifie-t-elle-la-repartition-des-taches-domestiques-au-sein-du-couple/>

SCHMIDT, Fiona. *Lâchez-nous l'utérus: En finir avec la charge maternelle*. [S. 1.] : Hachette Pratique, 15 janvier 2020. ISBN 978-2-01-708534-8

SÉJOURNÉ, Natalène, CALLAHAN, Stacey et CHABROL, Henri. La fausse couche : une expérience difficile et singulière. *Devenir - Médecine et Hygiène*. Editions Médecine et Hygiène, Septembre 2009, Vol. 21, n° 3, p. 143-157

VAIMAN, Daniel, MULTIGNER, Luc et BINART, Nadine. Infertilité. Dans : *Inserm - La science pour la santé* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 8 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/infertilite>